



Suppression de la fin du crédit

Par **Jules92**, le **16/06/2019** à **23:47**

Bonsoir Je suis attristé car je n'ai pas pu finir de payer la totalité de la somme due de mon crédit. Comment dois-je faire pour ne pas que les huissiers de SAINT PRIEST saisissent mes biens Alors que je n'ai pas grand chose comme meubles. Je souhaite m'en sortir avec votre aide. Merci à vous. Car je veux être du bon côté de la justice.